



**COMMUNE DE SERRAVAL**

Direction générale des services  
Secrétariat du conseil  
municipal

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2026 - SESSION BUDGETAIRE**

<b>PRESENTS</b>	
<b>Président de séance</b>	
M. Philippe ROISINE	Maire
<b>Secrétaire de séance</b>	
<b>Maires-Adjoints</b>	
M. Vincent HUDRY CLERGEON	1 <sup>er</sup> Maire-Adjoint
M. Pascal CHEVALLEREAU	2 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint
Mme Nathalie MASSART	4 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint
<b>Conseillers municipaux</b>	
Mme Chrystel DEMIZIEUX	Conseillère municipale
M. Stéphane GUYONNAUD	Conseiller municipal
M. Jean-Marc JONO	Conseiller municipal
M. Julien MICHEL	Conseiller municipal
M. Philippe MOLON	Conseiller municipal
Mme Sarah PAILLOT	Conseillère municipale
M. Stéphane TISSOT	Conseillère municipale
<b>POUVOIRS</b>	
<b>ABSENTS</b>	
M. Yann HARDY	Conseiller municipal
M. Julienn MICHEL (excusé)	Conseiller municipal
M. Sylvain SOBOTA (excusé)	3 <sup>ème</sup> Maire-Adjoint
<b>Date de convocation du Conseil Municipal</b>	
mardi 24 février 2026	

La séance débute à 20h10.

Philippe MOLON est nommé secrétaire de séance.

ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
1	Vote du Budget Primitif 2026 du budget principal	M. Vincent HUDRY CLERGEON	10		
<p>M. HUDRY CLERGEON présente un document de synthèse qui récapitule l'ensemble des données budgétaires, agrégées de façon à illustrer les choix de la collectivité Cette proposition est votée à l'unanimité. Les documents budgétaires ont été transmis au titre des documents de travail. Le rapporteur a précisé le contexte et notamment le fait que le CFU et que la reprise anticipée du résultat seront votés lors du budget supplémentaire.</p>					
ODJ	INTITULE	RAPPORTEUR	DECISION		
			POUR	CONTRE	ABSTENTION
2	Vote du Budget Primitif 2026 du budget annexe de l'eau	M. Vincent HUDRY CLERGEON	10		
<p>M. HUDRY CLERGEON présente un document de synthèse qui récapitule l'ensemble des données budgétaires, agrégées de façon à illustrer les choix de la collectivité Cette proposition est votée à l'unanimité. Les documents budgétaires ont été transmis au titre des documents de travail. Le rapporteur a précisé le contexte et notamment le fait que le CFU et que la reprise anticipée du résultat seront votés lors du budget supplémentaire.</p>					

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.

Le Maire

Pascal CHEVALLEREAU

